

Prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles en milieu culturel

Formation renforcement : Agir dans sa structure contre les violences sexistes et sexuelles

Acquérir des outils pour agir face aux violences sexistes et sexuelles dans sa pratique professionnelle : connaître les obligations légales et réglementaires en droit du travail et les moyens de mises en œuvre, réfléchir à l'accueil du public dans un environnement sûr en envisageant un protocole VSS.

NOTE DE SATISFACTION

→ 2025 : 10/10 (5 avis)

PUBLIC

- Arts vivants
- Arts visuels

PRÉREQUIS

- Être au clair sur la dimension systémique des violences sexistes et sexuelles, sur les différentes formes de VSS et leurs définitions légales
- Avoir suivi une formation initiale sur les fondamentaux

OBJECTIFS

- Connaître les obligations légales faites aux employeur-es
- Envisager des procédures internes dans sa structure
- Traiter la question des VSS dans l'organisation d'un événement festif ou culturel
- Se positionner comme personne référente dans sa structure

CONTENU

Accueil

Présentation du CIDFF 25, tour de table et retour sur les attentes

I. Quizz rappel des connaissances sur les violences sexistes et sexuelles

II. Prévention et lutte contre les VSS

- Plan de prévention en milieu festif
- Obligation employeurs
- Focus DUERP
- Les référent-es VHSS en milieu culturel
- Focus procédure interne de signalement

III. Mises en situation pour faire face à des situations de VSS

- En milieu festif
- Dans une relation de travail

IV. Evaluation et tour de table final

INTERVENANTE

Édith PROST, juriste du CIDFF du Doubs, spécialisée en formation et sensibilisation sur l'égalité, le droit des femmes, la lutte contre les violences

DURÉE

→ 3,30h

TARIF

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès à nos formations nous adaptons nos tarifs, contactez-nous : 03 81 41 01 91 ou inscription@culture-action.org

Des possibilités de prise en charge financière existent en fonction de votre statut professionnel. Nous pouvons vous aider à trouver l'information.

Consultez la page « Former » sur notre site web.

MÉTHODOLOGIE/MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthode expositive avec interactions + mises en situation traitées en groupe par les participants.

SUPPORTS DE FORMATION / MOYENS

En fonction du lieu de formation, l'espace peut changer mais contient à minima des bureaux mono ou biplaces pour les stagiaires, un vidéoprojecteur et paperboard pour le formateur. Un coin d'accueil avec thé, café à disposition pour les stagiaires lorsque le contexte sanitaire le permet. Accès wifi / réseau 4G non garanti.

Les documents pourront être envoyés par voie dématérialisée aux participants. Les participants s'engagent à ne pas diffuser ces documents.

SUIVI ET ÉVALUATION DES ACQUIS

Avant la formation, chaque participant est invité à compléter un formulaire permettant d'indiquer sa situation actuelle, son projet et ses attentes vis-à-vis de la formation.

Un questionnaire d'auto positionnement peut lui être soumis avant la formation.

Évaluation en cours de formation : échanges, cas pratiques, test d'auto-évaluation, questionnaire de satisfaction à chaud (élaboré par le commanditaire).

Validation : Un certificat de réalisation sera transmis par voie numérique à chaque stagiaire.

A froid, un formulaire demandant l'avis sur la formation ainsi que la satisfaction par rapport à l'attente initiale est envoyé par mail au stagiaire.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCES

→ Remplir un dossier de pré-inscription : contactez-nous

→ Être à jour de la contribution annuelle à l'association (10€ TTC pour une personne physique + entreprise individuelle ou 40€ TTC pour une personne morale hors entreprise individuelle).

→ Cette formation est proposée en présentiel et en distanciel : les dates et modalités sont consultables sur notre site. Il doit y avoir un effectif minimum de 5 inscriptions validées pour garantir une session (maximum : 10 participants)

→ Les délais d'accès peuvent varier. Chaque organisme financeur dispose de son propre fonctionnement et impose des délais à respecter pour le dépôt de vos dossiers de demande pouvant aller jusqu'à 1 mois avant la date de début de la formation.

IMPORTANT :

→ **La validation de l'inscription survient une fois l'ensemble de ces conditions acquittées et, le cas échéant, le devis signé avec mention « bon pour accord » qui avec les CGV et la fiche formation constituent le contrat pédagogique.**

Sous réserve de place disponible au moment de la réception.

ACCESSIBILITE

Nous sommes à l'écoute de tout besoin spécifique pour envisager une adaptation de nos formations (situation de handicap, difficulté en situation de formation...). Trouvons ensemble une solution.

Informations et inscription :

03 81 41 01 91 / inscription@culture-action.org

**CULTURE
ACTION**

Bourgogne
Franche-Comté

3 rue Victor Delavelle - 25000 Besançon

culture-action.org

03 81 41 01 91

Organisme de formation n°432 501 71125

Siret 43181488800068 / APE 8559A